

Pénibilité : le début ?

Rappels :

Pour la CFDT, il faut réparer et prévenir les effets de la pénibilité au travail !

- Il faut que les salariés arrivent à la retraite en bonne santé à l'aide de dispositifs adaptés à chaque situation dans les entreprises : **c'est la prévention !**
- Il faut que les salariés soumis de longue date à des situations de pénibilité disposent d'avantages spécifiques : **c'est la réparation !**

La CFDT passe à l'action / les demandes faites le 3 mars lors de la rencontre des OS avec la direction :

- **engagement d'une négociation au niveau du Groupe Rhodia sur le sujet de la pénibilité. Pour cela, mise en place d'une méthode de travail fixant :**
 - o les sujets à traiter : état des lieux, pistes de travail, question des départs anticipés (réparation), piste d'amélioration des conditions de travail et de durée du travail (prévention), ...
 - o méthode de travail : quels groupes de travail à mettre en place, quelles négociations
 - o le calendrier

Dans le débat qui a suivi notre demande, la direction a montré son peu d'enthousiasme dans le traitement du dossier. Elle proposait une simple réunion d'un Groupe de travail, sans plus de précisions ("*Rhodia ne veut pas donner l'impression de ne rien faire, c'est pour ça qu'on propose un Groupe de travail*"), comme s'il fallait mettre une couverture sur le feu en attendant que la pluie arrive.

Nous avons dénoncé ce manque d'ambition et de dynamisme, comme si la DG voulait jouer la montre.

Cela montre-t-il la duplicité du Groupe sur les sujets brûlants ?

Toujours cette volonté d'avoir une bonne image à l'extérieur, mais debout sur les freins à l'intérieur et cette obsession de baisser le coût du social, tout en accordant au passage des avantages énormes pour nos dirigeants.

Cette situation a assez duré !

Pour la CFDT, le traitement du dossier pénibilité par la direction sera un test. Les champions du développement durable, de la responsabilité sociale et des chartes en tout genre doivent maintenant passer aux actes pour le prouver !!

Fini les discours, des ACTES !!

En fin de réunion, il a été convenu d'une réunion de négociation le 31 mars au matin. La Direction s'engage à faire une proposition de méthode de travail pour cette réunion.

Nous verrons très rapidement si elle a compris notre détermination dans ce dossier !

Avec la CFDT RHODIA :

Pas question de perdre sa vie à la gagner !

Pas de gesticulations, mais des actes pour les Salariés !!

J'adhère à la CFDT

NOM/PRENOM :

Service/Atelier :

A remettre à votre Délégué CFDT, ou à envoyer au local CFDT

Vous pouvez aussi écrire à : cfdt.rhodia@free.fr